



Section
Banques

Mireille Herriberry
Secrétaire de Section Fédérale
Tél. : 01 48 01 91 34
fobanques@fecfo.fr



Paris, le 10 octobre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas : des faits établis

La FEC FO exige des mesures immédiates au titre du devoir de vigilance

À la suite du communiqué d'UNI Global Union et des éléments établis par le rapport d'Oxfam, la FEC FO constate que BNP Paribas est citée parmi les trois principaux créanciers d'entreprises liées aux colonies illégales, avec 28 milliards USD de prêts et services de souscription sur janvier 2021–août 2024, dont 1,2 milliard USD en services de souscription à Siemens facilitant l'accès aux colonies en Cisjordanie. Conformément à l'accord mondial UNI–BNP Paribas (novembre 2024), la FEC FO demande des actes immédiats au titre du devoir de vigilance.

Exigences immédiates (formulation générale)

- Renforcer sans délai le devoir de vigilance afin de prévenir, identifier et faire cesser tout lien avec des activités liées aux colonies.
- Prendre et mettre en œuvre immédiatement des mesures correctrices, y compris, le cas échéant, un désengagement responsable des activités non conformes.
- Rendre compte publiquement dans des délais rapprochés des actions engagées et de leurs résultats, et poursuivre un dialogue structuré avec les représentants des salarié·es et les autres parties prenantes.
- Assurer la cohérence des politiques internes (crédit, investissement, conformité, achats) avec les engagements du Groupe et l'accord mondial UNI–BNP Paribas.

Déclaration – FEC FO

« Les éléments publiés établissent des liens financiers contraires aux droits humains. BNP Paribas doit agir immédiatement : renforcer son devoir de vigilance, mettre fin à tout soutien aux activités liées aux colonies et rendre des comptes publics sur les mesures engagées. Les engagements pris au titre de l'accord mondial UNI–BNP Paribas doivent se traduire sans délai en actes. ».

P.J. : Communiqué UNI

Contact :

Mireille HERRIBERRY, Secrétaire FO Banques et Sociétés Financières - 06 18 60 32 35



UNI Global Union demande à BNP Paribas de couper les liens avec les territoires palestiniens occupés

Nyon, Suisse – 9 octobre 2025 UNI Global Union, qui représente 3 millions de travailleurs du secteur de la Finance dans le monde, appelle la banque multinationale française, BNP Paribas, à cesser de financer les entreprises opérant dans les territoires palestiniens occupés (TPO) et à faire preuve d'une diligence raisonnable renforcée accrue en matière de droits humains pour s'assurer que ses services ne soutiennent pas les activités de colonisation illégales d'Israël.

Depuis octobre 2023, Israël a intensifié l'expansion de ses colonies illégales en Cisjordanie, s'emparant de terres, déplaçant de force des communautés palestiniennes et intensifiant sa campagne d'oppression.

Le mois dernier, BNP Paribas a été citée dans le rapport d'Oxfam « Trading with Settlements » – dont [UNI est signataire](#) – comme l'un des « *trois principaux créanciers des sociétés liées aux colonies* ». Le rapport montre que la banque a fourni 28 milliards de dollars américains¹ de prêts et de services de souscription à des entreprises liées au règlement entre janvier 2021 et août 2024. Cela comprend 1,2 milliard de dollars américains en services de souscription à Siemens, qui facilite le transport vers les colonies illégales en fournissant des wagons et des services d'entretien pour la ligne de train A1 d'Israël.

Selon le rapport, « *en fournissant des services financiers et en investissant dans des entreprises qui sont complices de violations des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, les institutions financières peuvent elles-mêmes contribuer aux atteintes aux droits de l'homme subies par les communautés palestiniennes ou y être directement liées* ».

L' [avis consultatif de la Cour internationale de justice de juillet 2024](#) a déterminé que la présence totale d'Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris son occupation militaire et ses colonies de peuplement, est illégale et doit être arrêtée le plus rapidement possible.

En novembre 2024, UNI a renouvelé son accord mondial de travail avec BNP Paribas, qui énonce un engagement commun à respecter les droits de l'Homme et du travail dans le monde entier :

« Dans le cadre du présent accord, les parties s'engagent à continuer d'appuyer et de promouvoir le respect des droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale. Ils confirment leur soutien aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, conformément

¹ Selon le rapport Don't Buy into Occupation 2024 <https://dontbuyintooccupation.org/reports/dont-buy-into-occupation-report-2024/>

au cadre de référence « Protéger, Respecter, Réparer ». BNP Paribas s'engage à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence, c'est-à-dire auprès de ses collaborateurs, de ses fournisseurs, de ses clients et des communautés au sein desquelles elle exerce ses activités. En particulier, le Groupe ne souhaite participer à aucune violation des droits de l'Homme par le biais de ses activités d'investissement et de financement.

Dans une lettre adressée le 8 octobre au PDG de BNP Paribas, Jean-Laurent Bonnafé, UNI Global Union appelle la banque à **« honorer cet engagement et à prendre de toute urgence des mesures décisives dans sa sphère d'influence pour mettre fin à toute complicité identifiée ou suspectée dans des violations des droits de l'homme et des crimes internationaux contre le peuple palestinien »**.

La Déclaration sur les droits de l'Homme de BNP Paribas explique l'engagement du Groupe à respecter et à promouvoir les droits de l'Homme au plus haut niveau dans la sphère d'influence de BNP Paribas, y compris dans toutes les relations qu'il entretient avec ses parties prenantes, telles que [« les populations potentiellement impactées par les entreprises et les projets financés par le Groupe »](#).

La Secrétaire générale d'UNI Global Union, Christy Hoffman, a déclaré :

« BNP Paribas a promis de ne pas contribuer aux violations des droits humains – il est maintenant temps qu'ils tiennent parole et mettent fin à toute implication financière qui soutient l'expansion illégale d'Israël dans les territoires palestiniens occupés. Nous appelons la banque à faire preuve de diligence raisonnable rigoureuse en ce qui concerne ses liens avec la Cisjordanie et à prendre toutes les mesures nécessaires pour cesser de financer des activités qui violent les droits humains et entraînent la dépossession du peuple palestinien. »

Compte tenu des engagements de la banque à faire respecter et à protéger les droits humains, UNI lance un appel à BNP Paribas pour qu'il mette en œuvre cinq mesures visant à atténuer les violations des droits humains dans les territoires palestiniens occupés :

1. S'engager publiquement et faire preuve [d'une diligence raisonnable renforcée accrue en matière de droits humains](#) dans les zones touchées par des conflits, telles que les territoires palestiniens occupés, et examiner l'exposition de BNP Paribas aux entreprises liées aux colonies dans les territoires palestiniens occupés.
2. Identifier les domaines dans lesquels ses services peuvent soutenir les activités de colonisation ou contribuer d'une autre manière au maintien de l'occupation illégale du territoire palestinien par Israël. Si l'investissement financier ou la transaction implique un soutien matériel à l'occupation illégale, y compris les colonies illégales, et que BNP Paribas connaît ou devrait avoir connaissance de ce lien, elle doit prendre des mesures pour mettre fin à son implication, y compris mettre fin de manière responsable à la relation si les risques ne peuvent être atténués.
3. Publier les résultats du devoir de diligence renforcée en matière de droits humains, y compris les détails des actions prises par BNP Paribas pour résoudre les problèmes identifiés.

4. Collaborer avec les associations industrielles, les régulateurs, les décideurs politiques et les organismes de normalisation pour promouvoir une diligence raisonnable renforcée accrue en matière de droits de l'homme dans les zones touchées par des conflits, en tant que norme de l'industrie.
5. Utiliser l'effet de levier auprès des sociétés liées aux règlements que BNP Paribas finance et/ou investit pour inciter ces sociétés à mettre fin à leurs activités liées aux règlements, en particulier Siemens.

UNI Global Union représente les travailleurs de BNP Paribas par l'intermédiaire de ses syndicats affiliés, notamment **FBA-CFDT**, **FEC-FO** et **FSPBA-CGT** en France.

Béatrice Lepagnol, General Secretary, Fédération CFDT Banques et Assurances (FBA CFDT), a déclaré :

« La Fédération banques et assurances CFDT se félicitait de la signature de l'accord mondial BNPP et nous sommes profondément choqués d'apprendre l'existence de ces activités d'investissement et de financement dans les territoires occupés illégalement, qui constituent une violation extrêmement grave des droits humains, déjà largement bafoués dans les territoires palestiniens occupés, et qui contreviennent aux principes directeurs des Nations Unies ainsi qu'à ceux de l'OCDE.

« La FBA CFDT demande à BNPP de procéder à un audit exhaustif afin de respecter strictement ses obligations en matière de devoir de vigilance, de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à toute contribution directe ou indirecte à ces pratiques, et de renforcer ses procédures internes afin d'éviter toute récidive.

« La FBA CFDT portera une attention particulière à l'évolution de ce processus à chacune de ses étapes.

Sébastien Busiris, Secrétaire général de la FEC FO, a déclaré :

« La FEC FO prend acte du rapport Oxfam du 15 septembre et soutient la démarche d'UNI auprès de BNP Paribas sur les liens avec les colonies illégales en Cisjordanie. Nous rappelons l'exigence absolue de respect du droit international et des droits humains par les acteurs financiers. Nous demandons une diligence raisonnable renforcée, des mesures correctrices publiées et, quand c'est nécessaire, un désengagement responsable. Ces engagements doivent se traduire en actes vérifiables et transparents, dans les meilleurs délais. »

FIN

Contacts presse UNI Global Union :

Leonie Guguen, Senior Communications Manager, UNI Global Union, +41 79 137 5436
leonie.guguen@uniglobalunion.org

À propos d'UNI

UNI Global Union rassemble 20 millions de travailleurs du secteur des services, y compris la banque et l'assurance, dans 150 pays différents pour obtenir de meilleurs emplois et de meilleures vies. UNI aide les travailleurs à renforcer leur pouvoir en développant les syndicats par le biais de l'organisation ; la protection et l'élargissement de la négociation collective ; et par le biais de plus de 50 accords mondiaux avec des entreprises multinationales.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.uniglobalunion.org